



**Mémoire remis à la Commission indépendante sur les
caribous forestiers et montagnards**

Par : Eve Lapierre

De : Chicoutimi, Saguenay



23 mai 2022

Éléments importants à prendre en considération lors de l'exploitation en milieu naturel

La présence faunique diversifiée sur le territoire québécois est une richesse naturelle importante pour notre nation. Détruire ou réduire de façon significative l'habitat de cette faune, est un acte irresponsable et irrémédiable pour la survie de plusieurs animaux dont le caribou.

Préserver les écosystèmes liés à l'habitat des caribous, les milieux aquatiques, les forêts matures, sont tous des éléments importants face à la lutte aux changements climatiques tout en contribuant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Je considère que le gouvernement du Québec se doit de protéger les espèces menacées sur son territoire. Le caribou en fait partie. Ne pas le faire serait une erreur. Un gouvernement qui ne s'acquitte pas de ses tâches de gestionnaire de ses forêts et de sa faune (richesse collective appartenant à toute la population) ne mérite pas d'être à la tête du Québec, car il ne représente pas l'intérêt de tous. Le fait de ne pas respecter ses obligations morales et légales pour protéger la biodiversité des espèces considérées comme étant menacées, ne ferait qu'appauvrir la réputation du Québec à l'international, ce qui pourrait avoir un impact important sur l'accès aux marchés internationaux. Entre autre, cela pourrait engendrer la perte de certifications forestières ce qui résulterait en la perte de nombreux clients pour l'exportation de notre bois.

À elle seule, la sauvegarde du caribou, espèce emblématique du Québec, pourrait générés des revenus économiques d'importance. En permettant la création d'aires protégées et de parcs, accessible aux visiteurs (emplois reliés, revenus générés). Nous n'avons qu'à penser au parc National de la Gaspésie qui ayant mis en place des aires protégées en tire des bénéfices forts intéressants.

Les droit ancestraux des Premières Nations

Dans notre vaste territoire québécois, nous ne sommes pas le seul peuple à y vivre. Il y a également les peuples de Premières Nations qui y vivent depuis des millénaires. Nous avons envahit leur terres, exploiter la nature sur leur territoire de chasse, en plus de les déloger. Par nos agissements, nous avons impactés de façon négative leurs communautés. Irons nous jusqu'à exterminer certaines populations de caribous, des espèces chères pour plusieurs communautés? Et ce dans un but purement économique?

Ne pas protéger nos forêts et par conséquent les populations de caribous est en lui seul un affront aux peuples innus, peuples avec lesquels nos relations sont déjà tendues. Ils ont voix au chapitre, le gouvernement du Québec à le devoir moral d'en tenir compte.

Acceptabilité sociale

Nous avons atteint une limite dans l'exploitation des ressources naturelle et le gouvernement doit prendre des actions concrètes pour préserver ce capital naturel d'une richesse inestimable. Aux yeux d'une majorité de la population du Québec il est nécessaire que le gouvernement agissent de façon écoresponsable.

Personne ne souhaite la disparition du caribou et cela est inacceptable. La protection et la restauration de l'habitat du caribou, peut importe l'endroit et le nombre, font partie d'un écosystème que nous nous devons de protéger urgemment avant qu'il ne soit trop tard. Le gouvernement canadien le reconnaît. Que fait le gouvernement québécois, principal intéressé?

La pérennité de notre héritage naturel

Les caribous ou l'exploitation forestière? Réviser les méthodes d'exploitation sont une priorité de notre époque. Le Québec doit viser un équilibre entre humain et nature pour ne pas mettre en péril notre héritage naturel exceptionnel, pour nous tous et pour les générations futures.

Il est déplorable de constater le manque de bonne volonté de nos politiciens qui considèrent davantage l'aspect économique lié à l'exploitation forestière. La perte du caribou se refléterait sur l'économie de plusieurs régions; ces impacts devraient également être pris en compte par la Commission.

Recommandations

Je recommande à la Commission de considérer tous les impacts pour la conservation des caribous forestiers et montagnards au Québec. Certes de nombreux compromis entre les besoins du caribou pour son rétablissement et les revendications de l'industrie forestière seront à surmonter. La solution sans incidence additionnelle sur les approvisionnements en bois, conduirait à la disparition dans plusieurs régions du

Québec, ce qui n'est pas souhaitable. Cette possibilité ne devrait pas être étudiée par cette commission. Il faut absolument prendre des solutions à faible impacts.

Concernant toutes les populations de caribous forestiers et montagnards, je recommande que le taux de perturbation soit diminué du tiers dans l'habitat, et ce le plus rapidement possible. N'oublions pas que le tiers, augmente la probabilité d'autosuffisance du deux tiers seulement, ce qui est déjà un grand compromis. Or donc, pour augmenter les probabilités de rétablissement des caribous, les mesures mises en place par le gouvernement devraient viser plutôt la baisse ce seuil de perturbation. Dans ce but il faut dès maintenant prendre les décisions pour rétablir efficacement le territoire et fortement diminuer les coupes forestières dans l'habitat. Aucun scénarios qui dépassent le seuil maximal du tiers de perturbation pour chacune des populations de caribous, ne devraient pas être retenues.

Je recommande des actions concrètes intégrant les savoirs locaux et traditionnels. La collaboration entre scientifiques et peuples autochtones pour la conservation du caribou est essentielle dans un esprit de réconciliation et de reconnaissance du savoir autochtone. Leurs connaissances intimes du territoire et de l'espèce sont indispensables au succès des démarches de conservation.

Je recommande l'adoption de mesures qui favorisent l'intégration des bénéfices socio-économiques rendus par le caribou et son habitat, car elles seront profitables à une majorité du peuple québécois. Elles contribueraient à tendre vers une réelle gestion intégrée et durable des forêts.